



# Mairie d'Asnans-Beauvoisin

## Conseil Municipal du 25 Octobre 2022

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'Asnans-Beauvoisin à **19h30** sous la présidence de Mr Éric FLUCHON, Maire.

**Membres présents** : Mr FLUCHON Éric, Mme FLAIVE Nathalie, Mr Jacques GROS, Mr CHEVRIAU Jean-Louis, Mr GUYOTY Serge, Mr GRAS Alain, Mr MOTTARD Philippe, Mr SCORTEGAGNA Cyrille, Mme PICARD Sylviane, Mr BARRAUX Nicolas, Mr PEREIRA Christophe, Mme HENGUELY Sylvanie, Mme Céline DELAITRE, Mme PILARD Christelle.

**Excusé** : Mr Cédric PRAVAZ donne pouvoir à Mr PEREIRA Christophe, Mme PILARD Christelle est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal du Conseil Municipal en date du 09 Septembre 2022 est approuvé à l'unanimité de ses membres présents.

### 1. Sortie Scolaire :

Le Conseil Municipal PREND connaissance de la demande d'aide aux financements d'un séjour multi-neige aux Maisons de Mont d'Or Lacs, pour deux classes de l'école maternelle de Chaussin pour la somme de 7450 HT VALIDE la participation de la commune pour la somme de 1000 € et AUTORISE Mr Le Maire à signer tout document s'y rattachant.

### 2. Porte de l'église :

Le Conseil Municipal PREND connaissance de la nécessité de changer les deux vantaux de la porte de l'église PREND connaissance du devis de l'entreprise Xavier MEUGIN, menuiserie ébénisterie, pour la somme de 6770 HT et du devis de l'entreprise Etienne JACQUOT, menuisier ébéniste, pour la somme de 5269.50€ HT DECIDE de valider le devis de l'entreprise Etienne JACQUOT pour la somme de 5269.50 euros HT DIT que 30% de la somme sera imputé à la commune de Gatey et 70% pour la commune d'Asnans-Beauvoisin AUTORISE Mr Le Maire à signer tout document s'y rattachant.

### 3. Délégations de signature :

Dans le cadre de sa délégation de signature, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des dépenses et devis suivantes :

- Validation de la facture de l'entreprise TISSERAND, pour l'achat d'une autolaveuse, la précédente n'étant plus en état de marche, pour la somme de 2 454.50 € HT ;
- Validation du devis de l'entreprise FERRAROLI pour le nettoyage de la toiture du gymnase pour la somme de 2 814.75 € HT ;
- Validation du devis de l'entreprise XEFI pour le changement du clavier défectueux de la secrétaire et le changement de l'ordinateur de l'adjoint d'animation pour la somme totale de 1 046.82 € HT.

Le Conseil Municipal VALIDE à l'unanimité les factures et devis et AUTORISE Mr le Maire à signer tout document s'y rattachant.

#### **4. Validation élus du canton de Tavaux**

Le Conseil Municipal PREND connaissance des statuts de l'association des élus du canton de Tavaux. Dans le terme des élus, comprendre : maire, maire délégué, maire adjoint et conseiller départementaux DECIDE à l'unanimité de valider les statuts de l'association des élus du canton de Tavaux AUTORISE Mr le maire à signer tout document s'y rattachant

#### **5. Travaux de consolidation rue de la Cafetière**

Le Conseil Municipal PREND connaissance de la réunion de la commission Voirie-sécurité en date du 22 Octobre dernier concernant les travaux de consolidation de la rue de la Cafetière, du devis de l'entreprise TP Bornier pour la somme de 20 542 € HT PREND connaissance de la décision de la commission DECIDE à l'unanimité de reporter ce dossier à un conseil ultérieur.

- PREND connaissance de la décision de la commission concernant le chemin Joly et du devis de l'entreprise TP Bornier pour la somme de 1520 € HT et de la somme de 936 € HT pour le chemin de Vornes DECIDE à l'unanimité de valider lesdits devis. DECIDE d'effectuer les fossés de part et d'autre du chemin JOLY DECIDE à l'unanimité de valider le devis d'un montant de 93 euros HT de l'heure pour l'entretien de fossés par l'entreprise TP BORNIER et AUTORISE Mr Le Maire à signer tout document s'y rattachant

#### **6. 2023 : 50 ans Asnans et Beauvoisin**

Le Conseil Municipal PREND connaissance des 50 ans de l'union des deux communes l'année prochaine DECIDE de reporter à un conseil ultérieur ce dossier, tous les devis n'étant pas arrivés

#### **7. Bulletin municipal**

Le Conseil Municipal PREND connaissance que la construction du bulletin municipal est en cours.

#### **8. Questions diverses**

- Vente de la maison Desbiez le 24 octobre 2022
- Salle sport Doux
- Date du prochain rallye 20 mai 2023
- Date journée nettoyage 29 avril 2023

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h03

Asnans-Beauvoisin, le 25 octobre 2022

La secrétaire de séance,  
Mme Christelle PILARD



Le Maire,  
M. Éric FLUCHON

